

Problèmes locaux de développement au Sénégal.Diagnostic général.

Le problème central du Sénégal, dans le domaine économique est le suivant : le rythme et le niveau de l'activité économique générale sont directement liés au rythme et au niveau de la production arachidière. Or la position de l'arachide sur le marché mondial et sur le marché européen est de plus en plus menacée.

Il en découle une série de conséquences liées :

- le niveau de vie paysan stagne (les prix à la production se maintiennent à peine, ou ne se maintiennent que par une subvention gouvernementale). D'où, l'exode rural ne cesse de progresser.

- Or le niveau de la production industrielle dépend de celui de la production arachidière. D'abord, parce que les Huileries sont le secteur industriel le plus important. Ensuite, parce les revenus de l'arachide déterminent l'ampleur du marché intérieur de l'industrie.

On se trouve donc devant un cercle : la stagnation de la production arachidière entraîne l'exode rural, tout en rendant impossible un développement industriel rapide, donc créateur d'emplois.

Tout l'effort du Sénégal est de résoudre, au coup par coup, tous les problèmes particuliers liés à cet état de chose premier. On assiste à une série de tentatives de retour à l'équilibre, sur le plan conjoncturel (équilibres monétaires et politiques financières et monétaires) et structurel (diversification de la production agricole intérieure, avec extension des superficies cultivées).

Sur un plan abstrait et général, les grands problèmes du Sénégal sont :

a) sortir du "cercle de l'arachide", en développant des secteurs indépendants des résultats de la production agricole : **Tourisme**, et industries autres qu'alimentaires.

b) diversifier la production agricole, d'une part en substituant une production locale aux importations de produits alimentaires de base (riz, sucre, lait), d'autre part en diversifiant la production pour l'exportation (coton, poisson).

La réalisation de ces objectifs débouchera sur une diminution de la dépendance du Sénégal à l'égard de la France. Les investisseurs et importateurs

français n'ont pas intérêt à les voir se concrétiser. La solution pour le Sénégal est donc de tenter de remplacer, au moins partiellement, l'aide bilatérale par l'aide multilatérale (1). Les contraintes, politiques et économiques (les deuxièmes découlant des premières) sont extrêmement fortes, et les déterminants n'en ont jamais été clairement explicités.

A un niveau plus immédiat, le problème du Sénégal est de pallier aux déséquilibres découlant du type de croissance qui lui est imposé : inégalité grandissante dans la répartition des revenus, mauvaise répartition professionnelle et dans l'espace des populations, persistance d'éléments relevant de l'économie de traite en milieu rural. Ce sont des points que nous développerons parce que c'est à partir d'eux que les responsables du gouvernement posent des questions à la recherche. J'y insiste, malgré leur banalité, parce qu'il m'apparaît que ce sont aussi les problèmes à partir desquels on peut bâtir une recherche multidisciplinaire.

I. La nécessité d'une politique des revenus

Les mécanismes de la croissance économique au Sénégal font que l'augmentation du produit global s'accompagne d'une inégalité de plus en plus forte dans la répartition des revenus.

Le phénomène, apparemment général en Afrique, est particulièrement aigu au Sénégal.

Examinons les deux résultantes de ce phénomène : stagnation du niveau de vie du paysan ; inégalité de la répartition des revenus dans les villes.

A/ Stagnation du niveau de vie paysan

a) Facteurs externes

La quasi totalité de la production agricole commercialisée au Sénégal dont l'arachide est à la base est destinée à l'exportation. Ce produit subit, on le sait, plus que tout autre, le contrecoup des aléas et de la baisse tendancielle des prix des produits importés d'Afrique sur les marchés européens. La conséquence la plus immédiate du phénomène est que le revenu du paysan ne s'accroît pas proportionnellement à l'augmentation de sa production.

D'un autre côté cependant, les importations de produits alimentaires de base (riz, sucre) ne cessent de croître. On peut estimer que ces importations représentent 30 à 40 % de la consommation alimentaire locale. Or, le prix que paye le consommateur pour l'achat de ces produits se maintient à un taux élevé :

- d'une part, ces produits subissent le contre-coup de l'augmentation des prix en Europe ("importation" de l'inflation).

(1) soit à jouer sur la concurrence des impérialismes occidentaux ce que la Côte-d'Ivoire paraît avoir mieux réussi que lui.

- d'autre part, et surtout, les marges de commercialisation interne sont extrêmement fortes :

deux raisons à cela :

a) en premier lieu, il faut placer l'importance des prélèvements fiscaux à l'importation (taxes et droits de douane) auquel le Sénégal se trouve contraint d'avoir recours pour alimenter le budget de l'Etat. D'un côté, la nécessité d'encourager les investissements extérieurs contraint le gouvernement à attribuer des avantages fiscaux considérables aux industries, d'un autre côté pour des raisons diverses, la fraude fiscale sur le BIC est considérable, et le rendement des impositions directes demeure faible. Le gouvernement se trouve ainsi contraint de maintenir à un taux élevé la fiscalité sur les transactions.

b) en deuxième lieu, les circuits internes de distribution sont inadaptés : Importateurs monopolistes, grossistes et détaillants de nationalité étrangère pour la plupart (libanais, Maures) prélèvent des marges bénéficiaires importantes sans qu'aucune pression efficace puisse s'exercer sur eux à ce niveau. Par ailleurs ce Commerce, pour des raisons techniques, ne se trouve pas en mesure d'assurer une offre régulière et correspondant exactement à la demande exprimée localement. Tout ceci a bien évidemment un effet sur les prix à la consommation.

Bien qu'aucun indice des prix à la consommation familiale n'ait été établi au Sénégal, il est évident que le pouvoir d'achat du cultivateur et de l'ouvrier des villes se maintient difficilement.

2) Facteurs internes

a) l'inadaptation de la commercialisation des produits alimentaires locaux.

Le problème est le suivant : les principales productions alimentaires locales -le mil, le poisson et le riz- ne sont pas mis à la disposition du consommateur potentiel, ou dans de mauvaises conditions, ou à des prix trop élevés.

L'essor de la commercialisation du poisson, principale richesse potentielle du pays, a suivi de façon anarchique le développement du réseau routier, mais les circuits commerciaux n'ont été ni contrôlés, ni organisés. La commercialisation est aux mains des petits commerçants qui travaillent avec de faibles moyens et qui réalisent aux dépens du producteur d'énormes profits. Ce ne sont d'ailleurs que très rarement des professionnels. Il y a là un commerce, qui, dans l'état actuel des choses, ne peut donner lieu à aucune possibilité d'accumulation pour créer des infrastructures destinée au stockage, à la conservation et à la distribution. Entre le producteur et le consommateur s'interposent 3 ou 4 intermédiaires. Les poissons arrivent dans les escales sans régularité et à des prix triples ou quadruples de ceux à la production.

En ce qui concerne le Mil, outre les échanges par troc au niveau villageois, les ventes se font dans les localités par les femmes ou les cultivateurs eux-mêmes qui écoulent de petites quantités. Les prix ne sont pas contrôlés. Les commerçants locaux achètent au moment de la récolte à de très bas prix, avant même l'ouverture officielle de la campagne, et le revendent à la soudure (Juin/Oct) à des prix très élevés.

La commercialisation étant mal organisée, le paysan se trouve peu tenté de semer au delà de ce qu'il estime nécessaire à sa propre consommation. Ainsi les régions productrices ne dégagent pas un surplus suffisant pour répondre aux besoins des villes ou des régions déficitaires.

b) le caractère saisonnier les rentrées monétaires.

Au Sénégal, comme dans tous les pays de savane la saison des cultures se situe dans la courte période coïncidant avec la saison des pluies. Les rentrées monétaires se font une fois l'an, et la traite de la culture industrielle, l'arachide, suit de près la récolte des produits vivriers.

Ainsi, dans les tous premiers mois de l'année, on constate un très fort accroissement dans les dépenses des familles, surtout dans le domaine alimentaire, mais aussi, la demande solvable augmentant, une forte hausse des prix à la consommation. A la soudure, qui coïncide avec la période des travaux agricoles, les produits vivriers sont raréfiés, leur prix est élevé. Et c'est à crédit et à un fort taux d'intérêt que le paysan doit, partiellement se procurer des céréales. Ce crédit, dans le passé, était gagé sur la future récolte d'arachide, la mise en place du système coopératif avait, entre autre, pour objectif de résoudre le problème du crédit à la consommation et d'organiser les prêts de soudure. Mais la priorité a dû être donnée à l'augmentation de la production agricole et le crédit est prioritairement consenti pour l'achat des moyens de production. Le problème sera réglé lorsque les coopératives seront en mesure de jouer un rôle à la fois de coopérative de production et consommation.

On voit que l'amélioration du niveau de vie du paysan doit découler d'un ensemble de mesures qui correspondent à une transformation d'ensemble des structures socio-économiques des campagnes : habitudes alimentaires, commercialisation des produits, généralisation du mouvement coopératif.

B/ Répartition des revenus en milieu urbain

C'est le développement du secteur secondaire (industrie, bâtiment) et surtout du tertiaire (transports, administrations) qui est au Sénégal responsable de la croissance économique.

Liés à ces activités, on trouve en milieu urbain, une catégorie d'Agents de l'Etat et de cadres des entreprises dont le niveau de vie est sans

comme mesure avec celui des autres couches de la société. Et, au dessous, la catégorie des petits employés et des ouvriers des usines, alimentée par l'exode rural, et qui représente une main d'oeuvre sous-employée et peu productive.

L'entassement dans les villes est directement lié à la stagnation du paysanat, qui provoque l'exode rural, accru du fait de la pression démographique.

Il s'en suit une forte pression sur les salaires, qui demeurent bas et le développement d'une main d'oeuvre sous employée et d'une population de chômeurs en augmentation.

II - La répartition des populations dans l'espace (Migration, décentralisation).

Le problème a un aspect démographique fondamental, dans la mesure où l'on sait finalement peu de choses sur les migrations saisonnières et les migrations inter-régionales.

Les populations sont concentrées dans certaines zones, pour lesquelles le rapport ressources/population tend à se dégrader. L'Est du pays, par contre, est à peu près vide d'hommes. Enfin, le taux d'émigration vers les villes se maintient à un niveau très élevé. Le développement des quartiers irréguliers, à Dakar et les grandes villes du Sénégal, prend des proportions considérables, sans que rien ne laisse présager un ralentissement à terme du mouvement. La population des chômeurs permanents ou partiels, ne cesse d'augmenter.

L'inadéquate répartition des hommes dans l'espace recouvre ainsi une inadéquate répartition professionnelle.

Il y a deux réponses possibles à ces phénomènes : l'encouragement des migrations vers les Terres Neuves et une politique de développement régional dans le but de ralentir l'afflux des migrants vers la capitale.

Notons que le premier point fait déjà l'objet d'un début de réalisation (migrations des "serer" dans le Sénégal oriental), et que le second est devenu un objectif prioritaire du plan.

La politique de développement régional doit être comprise non seulement sous l'aspect de la décentralisation -d'ailleurs difficile- des activités, mais aussi comme un effort d'intégration des activités régionales. La région et le département, regroupant un certain nombre de "communautés rurales" à la base, doivent accéder à une vie plus autonome, avec une "participation responsable" des populations et des notables locaux à la gestion des affaires locales.

Les objectifs gouvernementaux, dans ce domaine, nous paraissent correspondre à un problème réellement capital pour la stabilisation et le développement des collectivités locale.

III - L'encadrement rural : adapter les institutions

Le Sénégal se trouve ici devant une double alternative :

- a) développement de la base/grande exploitation agricole
- b) grande exploitation capitaliste/grande exploitation d'Etat.

Pour tous les grands secteurs de l'agriculture, à l'exception de l'arachide de table, à savoir riz pluvial et fluvial, canne à sucre, arachide de bouche, coton, élevage, à peu près toute la gamme des expériences possibles à été tenté, de la Société d'intervention, responsable de l'application à la base de techniques culturelles plus élaborées, au niveau de l'exploitation agricole traditionnelle, à la Grande exploitation utilisant une main d'oeuvre salariée. Entre ces deux extrêmes, en effet, de nombreuses solutions mixtes sont représentées avec des périmètres associant, à des degrés divers, des formules d'encadrement plus ou moins serré du paysannat et une gestion totalement assistée et contrôlée par l'Etat ou l'entrepreneur capitaliste. A ce niveau, diverses formes d'association des capitaux privés et d'Etat sont représentées, avec un cahier des charges qui va de la promotion à moyen terme d'un paysannat modernisé à de simples engagements dans le domaine des débouchés ou des prix.

Le problème ici est la mise au point de la formule-type, susceptible de répondre le plus efficacement aux objectifs, parfois contradictoires, de la promotion du paysannat et de la production prise en valeur absolue.

IV - Un problème clé de l'agriculture sénégalaise : le crédit rural.

L'agriculture sénégalaise est dominée par la prépondérance de la principale culture industrielle, l'arachide, dans le système de production, et par le rythme saisonnier de l'activité : tous les travaux des champs sont concentrés sur une courte période de quatre ou cinq mois (de Juin à Novembre). Par ailleurs, les cycles cultureux de l'arachide et du mil, principale plante auto-consommée se recouvrent de très près : ainsi, la période de la "traite" des arachides, qui correspond pour le paysan au moment des principales rentrées monétaires, suit immédiatement la récolte des produits vivriers.

Les conséquences sont les suivantes :

Au moment de la traite, il se produit une montée considérable des dépenses des ménages : la demande solvable augmentant, les prix à la consommation familiale connaissent une hausse immédiate et importante.

Quelques mois plus tard, au moment de la "soudure", qui correspond aussi à celui des plus intenses travaux agricoles, les disponibilités monétaires sont raréfiées et les dépenses des ménages doivent être assurées par une série d'expédients :

- soit par des emprunts sur gage, soit par des achats à crédit dont les taux d'intérêt sont d'autant plus forts que la "traite" est plus éloignée.

- soit par des ventes de produits de la ferme, effectivement au moment où les conditions du marché sont les plus défavorables pour le paysan : par exemple, ventes à bas prix de mil hâtif, dans les jours qui suivent la récolte (septembre/Oct.) à des commerçants ou paysans aisés qui les stockeront et les revendront huit mois plus tard au triple de leur prix ; ventes d'arachides en fraude, avant l'ouverture de la traite officielle, en dessous de leur prix imposé, à des commerçants ou d'autres agriculteurs qui les commercialiseront en leur nom au prix officiel, dans les coopératives, quelques semaines plus tard.

Il y a là des phénomènes de dépendance économique qui sont au centre des problèmes de développement rural au Sénégal.

Ainsi Géographes et économistes s'accordent à reconnaître que l'établissement d'un système de crédit rural adapté aux conditions économiques du paysannat en particulier amélioration des techniques de production et mouvement coopératif.

Ce crédit doit être envisagé à la fois comme un crédit à la consommation, pour permettre au cultivateur de subvenir à ses besoins, sans passer par les circuits de l'usure, pendant toute la période de la "soudure", et comme un crédit d'équipement.

Le problème du crédit, de ce double point de vue, est étroitement lié à celui de la persistance de structures plongeant leurs racines dans l'ancien système de la traite, dont le réseau coopératif, axé sur la commercialisation de la culture industrielle, n'a que partiellement pris le relai. L'échec des coopératives de consommation, enregistré à l'issue des premières expériences dans ce domaine en 1961/62, n'a jamais été correctement analysé dans toutes ses implications politiques, institutionnelles, économiques et psychologiques.

De la solution donnée aux problèmes du crédit rural dépendra la possibilité de dégager une épargne productive en milieu rural, et de permettre au paysan de bénéficier des fruits de la croissance, dont l'essentiel lui est actuellement extorqué sous la forme des sur-profits du commerce et de l'usure.